

Compte-rendu du Conseil Municipal

▪ Séance du 9 février 2015

Excusés : Jean-Marc HERY - Jean-François CÔTE – André VULLIEZ

En début de séance, Monsieur le Maire présente ses condoléances à Jean-Yves MEYNET, Adjoint, pour le décès de Jean MEYNET, son papa.

URBANISME :

Monsieur le Maire fait le point sur les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie au cours du mois de janvier 2015.

SUBVENTIONS 2015

Pour 2015, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- Mission Locale	800 €
- Club de foot Le Lyaud/Armoy	1 000 €
- Echo du Haut-Chablais	2 000 €
- Association Parents d'Elèves	2 000 €
- Tennis Club	500 €
- Association « Goute de Vie »	400 €
- Foyer Culturel Armoy/Le Lyaud	1 000 €
- Association Parents d'Enfants Inadaptés	200 €
- Association « Manifeste pour la Vie »	200 €
- Théâtre « Les Mots Dits »	250 €
- Mutame	117 €
- C.C.A.S.	6 000 €
- Chablais Nordic	500 €

SIDISST

Pour 2015, le conseil municipal renouvelle sa décision de laisser au SIDISST le soin d'assurer la mise en recouvrement de la participation communale par le produit des impôts locaux.

REVISION DU P.O.S.

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du conseil municipal du compte-rendu de la troisième réunion du groupe de travail concernant la révision du POS, qui a eu lieu le 02/02/2015. La prochaine réunion est fixée au 02/03/2015 à 9 h 00.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Fondue géante :** le maire remercie la commission Sports & Loisirs pour l'organisation de la fondue géante qui s'est très bien déroulée ;
- **Achat vidéo projecteur :** Monsieur le Maire présente le devis de IBS qui s'élève à la somme de 4 777 € TTC. Le conseil valide cette proposition ;

- **Achat d'une remorque :** Monsieur le Maire propose l'achat d'une remorque pour le transport des chapiteaux ; le coût serait d'environ 4 700 €. Le conseil municipal valide cette proposition ;
- **Agrandissement du D'Joss Bar :** le dossier d'acquisition d'un garage dans l'immeuble « Le Clos de la Fruitière » est en cours. Cette acquisition devrait être réalisée durant l'année 2015 et permettre l'agrandissement du D'Joss Bar ;
- **Jet-ski sur le Léman :** le conseil municipal accepte la motion contre le jet-ski sur le lac Léman proposée par le Collectif d'Associations « Le Léman sans jet-ski ». Monsieur le Maire la fera parvenir à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie ;
- **Travaux Route de la Glière :** Monsieur le Maire informe l'assemblée que les appels d'offres sont en cours.
- **Recensement :** les opérations de recensement de la population sont en cours et se déroulent efficacement ;
- **Panneaux de sécurité enfants :** des panneaux de sécurité enfants clignotants ont été installés sur la route départementale près du groupe scolaire ;
- **Correspondant ERDF :** M Hubert Dubouloz est désigné « correspondant intempéries » pour ERDF ;